



S.M.E.A. de la Basse-Limagne

Envoyé en préfecture le 12/12/2025

Reçu en préfecture le 12/12/2025

Publié le

Berger Levaault

ID : 063-256300187-20251211-2025_12_81-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Comité Syndical du
11/12/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 11 décembre, le Comité Syndical de la BASSE-LIMAGNE, s'est réuni à JOZE, sous la Présidence de Monsieur René LEMERLE.

Etaient présents : Voir liste jointe.

Objet : EAU POTABLE – Décision Modificative n° 3

Délibération
n° 2025-12-81

Monsieur le Président explique à l'assemblée qu'il est nécessaire de prendre une décision modificative afin d'ajuster les comptes pour lesquels il n'a pas été prévu suffisamment de crédits au budget primitif.

La décision modificative n° 3 est la suivante :

Date de convocation :
27/11/2025

Nombre de membres en exercice : 89

Nombre de membres présents : 48

Nombre de suffrages exprimés : 54

VOTE :

Pour : 54

Contre : 0

Abstention : 0

Secrétaire de séance :

Agathe DEMAS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

La juridiction compétente peut notamment être saisie via une requête remise ou envoyée au greffe du tribunal administratif ou par l'application Télerecours citoyen accessible à partir du site www.telerecours.fr

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-8066 : Carburants	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-8135 : Locations mobilières	9 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-618 : Divers	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6226 : Honoraires	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6237 : Publications	7 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6238 : Divers	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	42 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6512 : Droits d'utilisation - Informatique en nuage	0,00 €	42 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0,00 €	42 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	42 000,00 €	42 000,00 €	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
D-2111 : Terrains nus	5 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2184 : Mobilier	0,00 €	5 500,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	5 500,00 €	5 500,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	5 500,00 €	5 500,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Le comité syndical, les explications entendues et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'adopter la Décision Modificative n° 3.

**FAIT & DELIBERE, les mêmes
Jour, mois et an que ci-dessus.**
Le Président,
René LEMERLE

